



MIGRATION, TRANSFERTS ET DÉVELOPPEMENT: LE CAS DU SÉNÉGAL

Par Adrian Profitos

RÉSUMÉ

Cet article explore les dynamiques et les impacts des transferts issus de la migration dans les pays en développement, et au Sénégal en particulier. L'auteur soutient que malgré les attentes, les effets des transferts sur le développement montrent un bilan très mitigé et complexe. En effet, ni le développement économique ni le développement entendu comme une amélioration des capacités et des choix des individus ne peuvent être directement associés à l'effet des transferts. Au contraire, une dépendance cyclique survient facilement entre et envers la migration et ses transferts, ceux-ci jouant alors un rôle important pour assurer la stabilité des ménages mais sans pour autant réduire les contraintes qui poussent à migrer. D'autres conditions structurelles et conjoncturelles interviennent, tant au niveau local, national qu'international. Ces conditions sont analysées pour en dégager des recommandations telles que le renforcement des organisations sociales au niveau local, la démocratisation, et la décentralisation des institutions nationales. De même, ces mesures doivent être accompagnées d'une régulation prudentielle et bienveillante des transferts, et d'une réduction des coûts de transaction des transferts au niveau international. Dans un contexte où la libre circulation des personnes n'existe pas et où les circonstances sont contraignantes, ni les migrants ni leurs transferts ne peuvent être les seuls responsables du développement de leur pays d'origine.

INTRODUCTION

La migration est un phénomène historique et universel qui altère et façonne tant les pays d'origine que ceux d'accueil dans plusieurs domaines : la société, la culture, la politique, la démographie et l'économie. De nos jours, nombreux sont les points de vue, les études, les recherches, les stratégies et les politiques qui en découlent pour faire face aux problèmes ou pour améliorer les bénéfices qu'elle apporte, souvent marqués par des contextes, des intérêts et des imaginaires changeants.



Étant donné la nature complexe, dynamique et multidimensionnelle de la migration, sa relation avec le développement devient un thème polémique non résolu. En particulier, dans les dernières années, un intérêt croissant s'est tourné vers les transferts issus de la migration soulevant à la fois euphorie et scepticisme quant à leur potentiel développeur¹. En effet, le montant des transferts en direction des Pays en développement (PED) est deux fois supérieur à l'Aide publique au développement (APD)², soit près de 250 milliards de dollars par année³ alors que les Investissements directs à l'étranger (IDE) vers les PED sont autour des 380 milliards⁴. Par conséquent, nombreux sont ceux qui s'attendent à ce que les transferts aient un effet sur la croissance économique et le bien être des populations des pays récepteurs.

En ce sens, ce que nous voulons étudier ici est l'impact réel des transferts issus de la migration sur le développement. Existe-t-il un lien de causalité nécessaire, positif ou négatif, entre ces phénomènes? Est-ce que l'impact des transferts sur le développement dépend de facteurs autres que les quantités déversées? Quels sont les enjeux qui affectent les processus de migration, transferts et développement? Quelles sont les politiques qui peuvent mener à un impact positif des transferts sur le développement?

Plus particulièrement, nous chercherons à savoir comment les théories et recherches générales existantes à présent s'appliquent ou concordent avec un cas concret, celui du Sénégal. Nous tenterons d'utiliser les résultats de notre recherche afin d'approfondir et d'éclaircir la relation entre la migration, les transferts et le développement. Nous viserons également à comprendre le rôle des facteurs structurels et conjoncturels qui peuvent affecter l'impact des transferts, tels que les politiques publiques gouvernementales et les systèmes socio-économiques.

Pour structurer notre analyse nous allons procéder en plusieurs étapes. Tout d'abord, nous précisons la relation entre les notions fondamentales de notre argumentation : le développement, la migration et les transferts. Ainsi, nous présenterons le cadre théorique sous lequel nous pourrions analyser la relation entre migration, transferts et développement. Nous verrons quelle est la situation actuelle de cette relation à un niveau global puis nous focaliserons notre attention sur le Sénégal par le biais d'une étude de cas spécifique dans ce pays. Finalement, après avoir dégagé certaines politiques publiques qui peuvent être mises en place pour favoriser le potentiel de développement des transferts, nous concluons en répondant aux questions de recherche suivies de quelques réflexions.



LES THÉORIES, LES CONCEPTS, LEUR RELATION

Dès les années 50 et 60, les positions développementalistes et néoclassiques, influencées par les théories de la modernisation, s'accordaient pour considérer la migration positivement, pouvant faciliter la transition des sociétés traditionnelles ou en développement vers un modèle de société aux principes libéraux, capitalistes, rationnels et démocratiques grâce à l'accès aux connaissances, valeurs et technologies du monde occidental⁵. Cette vision linéaire et universaliste a été récupérée par le néolibéralisme avec l'objectif de réduire la pauvreté en favorisant la croissance, le PIB *per capita*, les échanges commerciaux, les investissements, l'industrialisation et la productivité comme sources principales de création de richesse et de prospérité pour tous et grâce à l'effet « *trickle down* ».

Selon cette perspective, les migrants sont perçus comme des agents de changement, des innovateurs ou des investisseurs qui, grâce à leurs transferts, leur expérience, leur savoir-faire et leurs connaissances acquises sont capables de contribuer au décollage économique de leur pays. Remarquons que ce renouveau sur le potentiel développeur des migrants ne vient plus de la main des théories centrées sur l'État des années 50 et 60, mais du néolibéralisme où l'utilisation rationnelle des transferts par les individus contribue à combler le vide et le recul mal assuré par les défaillances de l'État. Dans ce contexte, ce sont malgré tout les États qui favorisent souvent la migration comme une politique importante pour promouvoir le développement national.

De l'autre côté, les théories structuralistes et de la dépendance qui ont joué un rôle important dans l'analyse et la compréhension de la migration, des transferts et du développement, sont plutôt pessimistes puisqu'elles jugent la migration, en termes de Gunder Frank, comme étant la cause et la conséquence du « développement du sous-développement »⁶. Selon cette perspective, la migration provoque la perte du capital humain et l'ébranlement des communautés traditionnelles stables et de leur économie. Cette situation a pour conséquence de mener à un développement passif, non productif et dépendant des transferts et qui peut d'ailleurs accentuer les inégalités au détriment de la solidarité et de l'intégrité socioculturelle que les communautés possédaient auparavant⁷. Bien que cette perspective ait été contestée⁸, elle demeure en partie vraie dans certains aspects comme le montre les analyses plus récentes de l'usage fait des transferts et de leur impact sur le développement.



La migration est généralement considérée comme signe d'un problème de développement qu'il faut résoudre pour la réduire ce qui s'accorde plutôt avec les théories de la dépendance. Mais malgré la perception d'une situation de migration de masse, de nos jours seulement 3 % de la population mondiale vit en dehors de son pays dont 40 % le fait dans les pays industrialisés⁹.

D'une part, la migration touche surtout aux classes à faible ou à moyen revenu et suppose souvent une stratégie familiale pour minimiser les risques liés aux instabilités présentes et futures tout en diversifiant les alternatives de revenus et en apportant une source supplémentaire de moyens financiers de subsistance¹⁰. De ce fait, les migrants envoient de l'argent dans leurs pays d'origine par des transferts de fonds. Par conséquent, cette stratégie viendrait rejoindre la perspective de rationalité économique des théories développementalistes.

De l'autre côté, la migration touche les classes plus aisées et éduquées qui ont plus de facilités à partir pour satisfaire leurs ambitions et capacités professionnelles face à un manque d'opportunités locales. Cette stratégie peut être aussi considérée sous le prisme développementaliste car elle facilite en principe l'envoi stable de transferts aux sommes plus importantes. De plus, le savoir-faire acquis à l'étranger peut fournir des avantages au retour.

En somme, les migrants sont à la recherche d'un meilleur niveau de vie face à des contraintes défavorables, un manque d'opportunités locales et un espoir de prospérité au-delà de leur région.

Les transferts sont des sommes d'argent versées par les migrants vers leur pays d'origine. À la différence de l'APD, les transferts se font toujours d'une manière bilatérale et privée, le plus souvent à l'intérieur d'une même famille. Cette nuance est importante du fait que les buts et l'usage fait des transferts sont différents de ceux de l'APD, qui vise le développement selon des critères établis au préalable par les institutions publiques et parfois à travers la négociation des intéressés¹¹.



Les transferts se font à travers des canaux formels et informels. Les canaux informels prennent plusieurs formes selon les lieux et les cultures car ils sont fondés sur des liens de parenté, de tradition, de confiance, de caste et/ou de religion¹². En ce sens, les transferts formels mais surtout les transferts informels soulignent l'importance et la maintenance des liens de solidarité familiaux et ethniques, ce qui viendrait contredire la théorie de la dépendance. De plus, il est estimé que la moitié des transferts dans le monde peuvent être réalisés à travers ces mécanismes, et entre 8 et 85 % selon les pays¹³. En général, les transferts, à différence d'autres flux de capitaux, sont contre-cycliques et stables face à des situations de crise, ce qui viendrait renforcer le potentiel des transferts sous la perspective développementaliste.

En ce qui nous concerne, nous voulons considérer les effets de la migration et des transferts sur le développement économique mais aussi sur les relations sociales, sur le capital humain (éducation et santé) sur les inégalités de genre et de distribution des richesses et sur les changements politiques. Dans cet esprit, Amartya Sen comprend le développement comme étant un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les personnes, c'est-à-dire, la possibilité de choisir grâce à l'amélioration des capacités humaines et des conditions environnantes, politiques, sociales et économiques¹⁴. Par conséquent, alors que les deux cadres théoriques développementaliste et de la dépendance s'intercalent souvent malgré leur apparente polarisation, nous proposons l'optique du juste milieu en considérant à la fois les aspects positifs et négatifs de la migration et des transferts sur le développement tant économique que social, et dans le sens du renforcement des capacités de Sen.

L'UTILISATION ACTUELLE DES TRANSFERTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE

Dans une étude commanditée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), et réalisée à l'échelle mondiale, Bimal Ghosh conclut que les transferts, au niveau des ménages, ont souvent un effet positif sur le développement car ils servent à améliorer l'éducation des enfants tout en diminuant le travail des mineurs. Ghosh note aussi qu'ils contribuent à une meilleure santé, à un meilleur logement et au bien être de ses membres.



Ainsi, les transferts diminuent les contraintes à l'acquisition de crédit et permettent de développer de petites entreprises et de se protéger contre les risques existants dans les zones rurales. L'analyse de plusieurs pays et régions montre que les transferts collectifs et organisés peuvent contribuer au développement de villages et de communautés locales autrement stagnantes car ils aident à la construction d'écoles, d'hôpitaux, de centres communautaires, à l'amélioration des routes et autres petites infrastructures. La consommation, facilitée par l'obtention des transferts, peut avoir aussi des effets multiplicateurs dans le développement économique en stimulant l'activité économique à travers la demande de biens et services¹⁵, ce qui peut bénéficier aussi à ceux qui ne reçoivent pas de transferts.

Au niveau national, les transferts peuvent être des sources importantes de devises étrangères et une partie très importante du PIB pour certains petits pays¹⁶. Tel que mentionné plus haut, comparativement à d'autres sources de financement extérieurs, les transferts se sont avérés plus stables et faiblement pro cycliques, voir anti-cycliques, en temps de crises¹⁷.

De même, la fuite de cerveaux peut être contrebalancée par des gains de productivité issus de l'expérience professionnelle acquise pendant la période de migration comme il arrive au Mexique ou en Inde qui ont par contre (ce n'est pas toujours le cas) des systèmes économiques où l'expérience professionnelle peut être capitalisée¹⁸.

Néanmoins, l'expérience montre aussi que des récessions économiques dans les pays d'accueil peuvent mener à une diminution des transferts à destination de certains pays¹⁹. Aussi, lorsque les transferts sont destinés à l'investissement ils sont beaucoup plus sensibles aux aléas des pays d'origine du migrant. D'autre part, lorsque les transferts sont perçus comme stables, réguliers et prévisibles, ils ont une tendance à être dépensés et non pas à être épargnés ou investis, diminuant leur rôle potentiel de développement économique. Finalement, il y a peu de relation causale entre les transferts et la performance économique comme par exemple aux Philippines, en Équateur ou au Yémen où la grande quantité de transferts reçus n'a pas amélioré la situation. Par contre, dans des pays comme la Chine, l'Inde ou le Mexique, qui reçoivent des sommes importantes de transferts bien que proportionnellement négligeables par rapport à leur PIB, la performance économique a été bien meilleure.



En général, il semble que les transferts contribuent à promouvoir le développement du capital humain. Mais bien que les transferts puissent diminuer le fardeau de la pauvreté en apportant des ressources économiques essentielles pour la consommation de biens de base, ils encouragent souvent la consommation ostentatoire avec une préférence pour les biens importés tout en dénigrant les produits nationaux ce qui nuit à l'économie locale. Les transferts peuvent contribuer à l'investissement et à la croissance mais ce processus n'est pas automatique. Au contraire, il est dangereux de tout miser sur les effets positifs des transferts car les retombées de ceux-ci n'arrivent pas nécessairement et même peuvent être la source d'effets contraires faisant plus difficile la lutte contre la pauvreté et la promotion d'un développement durable. Par exemple, la migration des adultes provoque souvent une baisse de la main d'œuvre et de la production, surtout dans les zones rurales. De plus, il n'est pas certain que les transferts servent à diminuer les inégalités au sein d'une communauté, menant plutôt à un accroissement de celles-ci au moins dans le court terme. Aussi, les faillites de petites entreprises soutenues par des transferts sont fréquentes et des taux élevés de migrants peuvent dissuader l'investissement dans ces communautés en raison d'un manque de main d'œuvre ou de sa moindre fiabilité²⁰.

Finalement, Bimal Ghosh remarque aussi que les transferts produisent un délai dans la mise en œuvre des réformes essentielles de la part de l'État étant donné que la population subsiste et que les pressions sont moindres. En même temps, ceux qui reçoivent des transferts en deviennent dépendants et les ménages ont besoin d'une continuation de la migration parmi les jeunes en âge de travailler car, souvent, après de longues périodes à l'étranger, les transferts ont plus de chances de s'estomper²¹. Tout cela entraîne un cycle constant de migration et de dépendance envers les transferts sans aucun effet ou changement majeur sur le développement des choix et des capacités.



MIGRATION, TRANSFERTS ET DÉVELOPPEMENT AU SÉNÉGAL

Le Sénégal occupe la 153^e place sur 179 pays sur l'Indice de développement humain (IDH) du programme des Nations unies pour le développement (PNUD)²². Un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté et avec un taux de chômage élevé touchant surtout les jeunes. Sur une population totale de presque 12 millions d'habitants, environ 500 000 sont migrants transnationaux dont 16 % sont des femmes et 84 % des hommes²³. Dans les villages, de 30 à 50 % des hommes actifs sont absents et dans les villes et les zones rurales, 76 % et 64 % des ménages respectivement ont un membre de la famille vivant à l'étranger²⁴. De tous les migrants sénégalais à l'étranger, 42 % envoient régulièrement des transferts, 31 % irrégulièrement et 27 % ne le font pas du tout²⁵. La féminisation de la migration s'est accrue à partir des années 90 lorsque les conditions se sont empirées²⁶.

L'investissement direct à l'étranger est de 70 millions actuellement, alors que l'APD est de 750 millions de dollars ce qui représentait 45 % de la dépense totale du gouvernement en 2003. Les transferts formels en 2004 représentaient 563 millions de dollars²⁷, soit environ 30 % de la masse monétaire totale du pays²⁸, 7 % du PNB (10 milliards selon la Banque Mondiale) et entre 30 à 80 % du budget des ménages²⁹.

Au Sénégal, 75 % des transferts reçus par les ménages sont utilisés aux besoins de consommation courante représentant un enjeu vital pour les populations, surtout celles qui vivent dans des zones de forte émigration³⁰. Les transferts servent à répondre aux besoins de dépenses quotidiennes et donc améliorent et maintiennent le niveau de vie des ménages (nourriture, santé, logement, éducation des enfants, transports).

Rejoignant la perspective développementaliste, la vision officielle des transferts au Sénégal démontre un optimisme quant aux effets positifs que peuvent apporter ces sommes d'argent pour la réduction de la pauvreté, d'une part, et de la promotion du développement, de l'autre. En effet, une étude menée par le Ministère des Finances au Sénégal affirme que l'envoi de transferts contribue grandement à la réduction de la pauvreté au Sénégal, permettant à 31 % des ménages qui en reçoivent de ne pas tomber sous le seuil de pauvreté. Les transferts seraient aussi à l'origine d'une hausse des dépenses par tête des ménages sénégalais de 59,85 % en moyenne³¹. Cette étude souligne l'importance d'encourager l'envoi par des moyens officiels en réduisant les coûts de transfert, ainsi que la mise en place d'infrastructures financières et bancaires attractives et la collaboration de celles-ci avec les établissements de crédits.



D'ailleurs, le gouvernement s'intéresse au fait que peut être plus du 50 % des transferts se font de manière informelle, sans pouvoir taxer, contrôler ou rediriger ces flux. De la même manière, les banques régionales et internationales comme les banques marocaines et françaises par exemple, cherchent à participer en tant qu'intermédiaires dans ces flux de capitaux dans l'espoir d'arracher le monopole surtout à *Western Union* qui contrôle ce marché au Sénégal³². Cela pourrait avoir des conséquences positives si la concurrence mène à une chute des coûts de transaction, qui peuvent aller jusqu'à 20 % du montant transféré (ce qui explique en partie le recours aux transferts informels) et si en même temps des projets et initiatives d'appui à l'investissement rentable des migrants se mettent en place. Certainement, la formalisation des transferts via le système bancaire permettrait aux récepteurs d'avoir accès au crédit ou autres services financiers puisque l'argent reçu régulièrement pourrait servir comme aval.

Néanmoins, il semble en général que l'intérêt pour les transferts s'incline d'avantage du côté lucratif du secteur financier car la diminution des coûts de transaction à eux seuls n'aurait qu'un faible impact sur l'usage qui se fait des transferts ainsi que sur le développement des communautés proprement dit. En effet, les transferts, majoritairement utilisés pour la consommation courante, ne contribuent que marginalement au développement économique, à l'autonomisation des ménages ou à la diversification des sources de revenus. Par exemple, en moyenne à peine 10 % des transferts sont épargnés, souvent à la Banque de l'Habitat du Sénégal, en vue probablement de réaliser prochainement un investissement immobilier³³.

Les investissements sont donc très loin derrière la consommation et sont destinés principalement à l'immobilier ou à l'achat de terrains et parfois aux petites activités commerciales.

Les investissements productifs sont alors comparativement beaucoup plus rares et se concentrent dans le secteur des transports (taxi, cars), du commerce (importation de voitures et de pièces détachées d'occasion) et dans une moindre mesure dans l'agriculture³⁴.



À cet égard, le manque d'investissement dans l'agriculture se doit à diverses raisons. D'abord, c'est à cause de la crise de l'agriculture au Sénégal³⁵ que la migration est devenue massive (érosion des sols, sécheresses, coûts des engrais, déclin de la productivité et des prix, chute des exportations) et ensuite l'investissement dans ce secteur demande des sommes plus élevées, un savoir technique et scientifique complexe et, finalement, les résultats ne sont à compter qu'à moyen terme. Finalement, compte tenu des aléas climatiques et économiques, l'investissement semble très risqué.

En somme, le manque d'accès au micro crédit ou à d'autres ressources financières, la difficulté à trouver un aval (surtout si les transferts sont informels), le faible niveau d'instruction et d'esprit d'entreprise des migrants (en général), l'éloignement géographique de ceux-ci avec leur pays (avec le risque du détournement des fonds, de la corruption, des délais...) et finalement le manque d'opportunités, de possibilités et de garanties pour investir font que, au bout de la ligne, il n'est pas surprenant que les transferts ne soient pas utilisés à cette fin mais plutôt à l'amélioration du niveau de vie et du bien être des familles. C'est donc à tous ces niveaux que les politiques publiques devraient se pencher.

En ce sens, en vue d'améliorer les aspects positifs de la migration et des activités des migrants dans l'investissement productif de leur pays, le programme « Migration pour le développement en Afrique » (MIDA) de l'OIM, réalisé en partenariat avec des pays européens et africains tels que la France, l'Italie et le Sénégal, met en marche des politiques pour une meilleure gestion des fonds transférés par les migrants :

- optimisation financière et gestion efficace pour canaliser et attirer les transferts vers une stratégie de développement local et de réduction de la pauvreté;
- valoriser et capitaliser les ressources humaines, intellectuelles, techniques financières et les capacités d'investissement de la diaspora sénégalaise en vue de contribuer au développement socioéconomique de leur pays d'origine;
- identifier des mécanismes alternatifs et des modèles de systèmes financiers décentralisés (micro finance); et
- identification et analyse des besoins et opportunités d'investissement pour les migrants sénégalais comme agents de développement.³⁶



De la même manière, des transferts utilisés collectivement par des associations communales ont donné des résultats plus clairs et durables au caractère plus social mais certainement avec des retombées économiques sur le long terme, tout en favorisant les opportunités, les capacités et le capital humain. Il s'agit de la construction d'écoles, de centres de santé, de mosquées, de centres communautaires et d'autres soutiens à l'infrastructure comme des points d'eau, des bureaux de poste ou des projets d'électrification dans ce qui peut s'appeler comme « développement intégré »³⁷.

ETUDE DE CAS : KÉBÉMER

Nous allons focaliser notre attention sur une ville sénégalaise, Kébémér, dans le bassin arachidier, ancien bastion de l'exportation, marquée par la migration depuis des décennies et donc représentative du phénomène au Sénégal. Pour ce faire, nous nous sommes servis de l'information recueillie lors d'entretiens qualitatifs semi structurés réalisés avec différentes personnes de la ville en 2007³⁸.

Le caractère contingent de la migration est fort souligné au regard du fatalisme qui règne quant aux possibilités d'améliorer la situation à Kébémér. L'État est perçu comme absent ou impuissant, ne pouvant intervenir partout pour empêcher que les jeunes partent, notamment en pirogue, risquant leur vie et l'argent investit dans cette dangereuse entreprise. En effet, la situation économique est contraignante (« la vie est chère, les temps difficiles »). Il y a un manque d'opportunités pour les jeunes, qui ont du mal à trouver un emploi et quand ils l'ont, le salaire ne suffit pas à satisfaire les besoins de la famille ni des attentes de réussite ce qui les poussent à migrer (« comme il n'y a pas d'emploi, il faut que les jeunes partent...tout le monde aurait préféré rester dans son pays pour y travailler »).

Plusieurs circonstances socioéconomiques s'y ajoutent et expliquent le panorama fataliste. D'abord, pour investir dans une entreprise productive il faut des fonds (du crédit notamment), des partenaires et un climat économique favorable. Les fonds ne sont pas facilement accessibles car d'abord il faut des contacts dans les banques (politiques, familiaux, personnels). Ensuite le système est faible et/ou réticent à octroyer des crédits à ceux qui ne peuvent pas prouver un aval formel. Enfin, les micros crédits sont insuffisants entraînant plutôt un cycle de dépendance et de risque. De plus, vu que beaucoup de jeunes partent, le tissu social est affaibli. Ainsi, les contacts, la dynamique sociale et l'initiative nécessaires aux entreprises font défaut.



À ceci s'ajoute une caractéristique de Kébémér qui certainement existe ailleurs au Sénégal. Les transferts de chaque migrant sont souvent envoyés à un commerçant auquel sa famille achète tout dont elle a besoin. De cette manière, étant donné que presque toutes les familles reçoivent l'argent d'un migrant, tous les ménages sont déjà associés à un commerçant de manière permanente. Par conséquent, ouvrir un nouveau commerce semble difficile puisque il n'y a pas de parts de marché libres. La concurrence et le jeu de l'offre et la demande ne s'appliquent donc pas de la même manière à Kébémér que dans un système capitaliste et par conséquent la libre entreprise ne fait pas beaucoup de sens, ce qui nuit aux incitatifs d'investissement pour des projets productifs.

Dans ce contexte, l'éducation et l'apprentissage d'une profession ne garantissent pas non plus l'accès au travail. Être plus ou moins éduqué n'a pas d'effet sur les désirs ou la nécessité de migrer. Une personne moins instruite peut avoir moins de possibilités locales et donc vouloir ou devoir migrer. Une personne plus instruite peut penser qu'elle réussira mieux à l'étranger que localement car son niveau d'études ne peut pas donner les résultats espérés sur place.

Dans ce fatalisme, les habitants de Kébémér sont conscients des multiples échecs des migrants et des conséquences ainsi que des coûts et des risques associés à la migration. Les migrants ne réussissent pas nécessairement, n'envoient pas d'argent ou ne reviennent jamais ce qui contribue à la démythification du migrant mais pas pour autant de la migration elle-même comme possibilité et peut être comme seul moyen de réussite.

En ce sens, une valeur très répandue est celle de la « *téranga* », c'est-à-dire, la réussite financière personnelle. La *téranga* est intimement liée à un autre élément important, celui du mariage. Dans la littérature sur la migration, les transferts et le développement, le mariage ne fait l'objet d'une seule ligne³⁹ mais est néanmoins un facteur essentiel pour comprendre ces phénomènes. En effet, la dot nécessaire pour épouser une femme est devenue très élevée, par le même processus qui a fait augmenter les prix des maisons à Dakar : les migrants qui reviennent avec des grandes sommes d'argent ont fait monter les prix. On pourrait parler d'une inflation de la valeur de la dot. L'effet produit est que, d'une part, les femmes s'attendent à ce type de dot et d'autre part, les hommes veulent être à la hauteur de l'exemple donné par les migrants.



La *téranga* passe par pouvoir démontrer qu'on a suffisamment d'argent pour payer la dot, avoir une belle maison et d'autres biens matériels qui prouvent le pouvoir, la richesse et la prospérité, comme les voitures notamment ou autres biens de luxe. Le problème alors est qu'à Kébémér et même à Dakar, la possibilité de réussite financière est très limitée, surtout à court terme. L'option la plus efficace démontrée par l'exemple est la migration transnationale (« ils veulent la *téranga*, comme ici ils ne peuvent pas l'avoir, ils vont à l'extérieur chercher ça »).

Somme toute, quand au développement économique, la situation n'est pas adéquate pour l'investissement productif et les risques sont grands, ce qui porte un effet dissuasif. L'euphorie associée aux transferts par les théories développementalistes devrait être limitée car des conditions préalables sont nécessaires à l'épanouissement économique espéré. En effet, le fatalisme partagé quant aux possibilités d'améliorer la situation pousse d'abord les personnes à migrer et ensuite à ne pas vouloir investir pour la changer. D'ailleurs, les causes et objectifs de la migration et des transferts sont principalement destinés à combler des aspirations et des demandes personnelles (mariage, *téranga*, maison, statut, épanouissement) et familiales (survie, subsistance, bien être) qui ne sont pas nécessairement productives mais qui sont souvent accomplies.

En ce sens, le deuxième aspect du développement (capital humain, bien être) semble effectivement être assuré car les familles sont nourries et logées, les factures sont payées, les enfants vont à l'école, et les besoins de santé et d'habillement semblent être comblés. Mais la dépendance envers le cycle migration et ses transferts est la conséquence négative face à des contingences importantes ce qui viendrait supporter les théories de la dépendance.

Finalement, quand au développement des capacités, des choix et des libertés, le bilan semble être négatif puisqu'il n'y a pas d'opportunités pour les mettre en pratique et c'est cela qui nous intéresse ici pour compléter le tableau des perspectives du développement dans le sens donné par Sen. D'abord, le phénomène répandu de la migration ne mène pas à une organisation des migrants ni de la gestion des transferts pour des projets communs où les jeunes pourraient participer évitant ainsi leur migration. De même, la meilleure option de réussite est la migration, les opportunités font défaut, le fatalisme règne, la dépendance est cyclique, les possibilités politiques et économiques ne semblent pas s'être améliorées, l'État est absent et les associations communales sont faibles. La migration pourrait être considérée dans ce cas comme une opportunité qui garantit la subsistance mais au prix de la dépendance qui devient un obstacle pour le développement économique et social, des libertés et des choix.



BILAN POLITIQUE DE LA MIGRATION ET DES TRANSFERTS DANS LE DÉVELOPPEMENT

La question fondamentale qui se pose ici est de savoir si ce sont les individus ou les institutions publiques qui doivent s'occuper du bien être et du développement de leurs communautés. Cette distinction repose au cœur des débats entre le libéralisme et l'étatisme. Cela est toutefois un débat finalement sans issue car l'être humain ne peut s'épanouir seul sans un ensemble de conditions établies et la société ne peut fonctionner sans la participation de ses membres. Ainsi, sans règles préalables, ni la seule recherche des intérêts personnels ni le monopole centralisé de la gestion des ressources peuvent mener au bien être général. Il faut donc une conjonction des deux phénomènes avec sans doute un renforcement des capacités de l'État, des associations et des individus.

Nous avons vu comment la migration est conditionnée par des contingences défavorables de toutes sortes. Les défaillances de l'État ainsi que l'impact de facteurs conjoncturels et structurels sont les principales causes sur lesquels les transferts ou l'individualisme ne peuvent rien. En ce sens, la migration et les transferts qui y sont associés sont une réponse stratégique rationnelle qui vise à diversifier les revenus, à s'assurer une protection en cas de risques et à maintenir un niveau de vie acceptable, malgré la dépendance cyclique. Mais le manque de développement est la cause de la migration et non pas sa conséquence car si les conditions sont bonnes (opportunités d'emploi et d'investissement, protection sociale, bonne gouvernance et droits politiques) la plupart des migrants ne partiraient pas.

Pour rester pragmatiques et ne pas nier l'évidence (le manque d'opportunités ou les flux de migration), il faut bien favoriser ce qui existe, c'est-à-dire, les transferts. Un des éléments clés semble se trouver dans la transaction et la gestion des transferts. Il serait notamment pertinent d'instaurer des agences gouvernementales en accord avec les intermédiaires financiers privés qui puissent canaliser les transferts à des fins de développement. Il ne s'agit pas de lutter contre les transferts informels car cela est une réalité qui n'est pas nécessairement négative puisqu'elle renforce des liens de solidarité et répondent à une logique économique face à des coûts de transaction élevés accompagnés d'une confiance déficitaire envers les canaux officiels. En revanche, les organisations et associations locales en relations avec la migration devraient être encouragées, favorisées et supportées le plus possible, ce qui renforcerait les liens communautaires⁴⁰.



Les pouvoirs institutionnels devraient assurer un coût de transaction à taux variable entre 2 et 8 % maximum. Cette variabilité répondrait à des incitatifs liés aux objectifs des transferts d'une part et aux conditions des migrants de l'autre. En ce sens, si les transferts sont destinés à l'investissement, à des fins productives ou de développement social ou communautaire le taux serait moindre. De même, si l'objectif est le support de la famille, le coût serait aussi moins élevé qu'à travers les canaux privés formels habituels. Évidemment, l'État devrait faire tout le possible pour favoriser les investissements de ses ressortissants, surtout au niveau agricole⁴¹.

Tout cela peut casser la rationalité économique actuelle mais dans un certain sens le développement mené par l'État n'a pas de caractère lucratif, d'où son avantage comparatif et redistributif par rapport aux agences privées de transaction qui ne s'occupent pas du développement. Le problème évident est la corruption mais cela renvoie à des problèmes que nous ne pouvons pas traiter ici. Dans tous les cas, cela serait une bonne raison pour favoriser la bonne gouvernance, la décentralisation, la transparence et la reddition de comptes, thèmes très importants dans les pratiques actuelles du développement.

D'autres facteurs comme un marché dynamique, un secteur financier et un système juridique crédibles et solides, l'intégration territoriale et l'accès aux marchés, au crédit et aux opportunités sont nécessaires pour que les transferts puissent permettre l'investissement et la croissance tout en étant transmis dynamiquement au niveau national et sans demeurer enclavés dans certaines zones ou profités à certains groupes seulement.

Il ne faudrait donc pas surestimer l'importance des transferts par rapport à l'APD ou les IDE ni minimiser le rôle développeur de l'État car rien n'assure que les transferts reviennent aux plus pauvres ni qu'ils ont un impact sur le développement à long terme alors que des réformes structurelles et en infrastructures, que les transferts ne peuvent pas atteindre, sont essentielles pour que précisément ceux-ci puissent s'épanouir en élevant les opportunités, les choix et les capacités des populations.



CONCLUSION

Par le biais de l'étude de cas, nous avons vu comment le cas général s'accorde assez bien avec la situation au Sénégal. Somme toute, comme dans beaucoup de pays à faible PIB avec une grande proportion de migrants, les transferts semblent avoir peu d'impacts sur le développement économique local ou sur les projets de développements communautaires sous la main d'associations, faute de conditions adéquates.

Cela renvoie à la question de savoir dans quelle mesure la solidarité, les circonstances économiques, culturelles et sociales contraignantes, le fatalisme ainsi que les causes et les objectifs de la migration et des transferts, interagissent pour façonner, conditionner ou voir même déterminer le type de développement qui a lieu (économique, humain ou des capacités).

Dans la pratique, les transferts servent au développement des ménages jusqu'à un niveau stable de subsistance et de bien être où les besoins quotidiens sont garantis autant que les transferts sont stables et constants, ce qui favorise le capital social. Mais les transferts sont majoritairement utilisés au maintien stationnaire des ménages qui se trouvent alors dépendants de ces revenus entraînant un cycle de migration/transferts constant alors que rien n'assure vraiment la régularité des transferts ou le succès du migrant, tant à son départ comme à son arrivée. Le tissu social semble être affaibli et les femmes se trouvent plus touchées par une triple situation de dépendance (juridique, économique et sociale) qui les pousse à migrer aussi ou à travailler davantage. L'éducation ou la formation ne jouent pas de rôle majeur dans la prévention ou la dissuasion de la migration qui apparaît souvent comme seul moyen effectif à court terme pour la réussite financière personnelle, le mariage et le soutien de la famille, malgré le fait de la démystification du migrant et de la conscience de ses échecs et des risques associés. Somme toute, les possibilités, les opportunités et les conditions sont limités et ne prennent pas place.

Le bilan du développement par les transferts est très mitigé et tant que les transferts continuent, la situation reste stable mais les causes négatives qui poussent à migrer ne disparaissent pas. Comment changer la situation? Faut-il la changer? Peut-elle être changée? La migration peut être finalement vue comme une forme supplémentaire de travail ou d'aliénation sans remède. Le travailleur absent, comme toujours, mais cette fois plus loin.



De plus, les migrants se voient revêtus d'une nouvelle responsabilité à part celle de faire vivre leurs familles : celle de développer leur pays faute d'intervention étatique et des pouvoirs publics dans un contexte légitimateur néolibéral. Le caractère altruiste ou égoïste que pouvait avoir la nature et les objectifs des transferts (sa famille ou le migrant lui-même) se voit supplanté par un devoir moral et « rationnel » de reconstruction et de développement national alors que les causes qui ont poussé le migrant à partir ne relèvent pas du loisir mais de la contrainte et de la pauvreté dont les causes à nouveau sont au-delà de sa responsabilité.

Au contraire, la responsabilité retombe plutôt sur l'État, sur les institutions financières et sur un système économique qui a fait des ravages surtout en Afrique et qui demande alors au migrant de participer, grâce à ses transferts et seulement par les transferts, à réduire l'échec des politiques du passé.

En même temps, la libre circulation des personnes sur laquelle se base la théorie du libre échange et de la mondialisation demeure une promesse non tenue. Beaucoup sont ceux qui la réclament pour diverses raisons⁴² mais rien ne garantit encore qu'à elle seule, elle servira à améliorer les conditions de vie des plus pauvres. Il existe une multitude de déclarations de bonne volonté à travers des conférences internationales qui depuis des années réclament une prise de conscience et d'action envers les processus de migration et de développement⁴³. Encore, les déclarations restent du papier mouillé si elles ne sont pas accompagnées d'actions concrètes et énergiques.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Adrian Profitos, diplômé en Sciences politiques et en administration publique, est récipiendaire d'une bourse de la « Fundación laCaixa » lui permettant de réaliser une maîtrise en Développement international et mondialisation à l'Université d'Ottawa. Sa thèse porte sur les régimes de propriété foncière et les stratégies d'adaptation des populations paysannes face à l'expansion territoriale de l'agro-industrie en Malaysia. Il a été impliqué bénévolement au sein du Réseau action climat Canada et il réalise présentement un assistantat de recherche pour l'École de développement international et mondialisation (ÉDIM) portant sur le programme de *réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts*. Courriel : adrianprofitos@hotmail.com.



ENDNOTES

- ¹ cf. UNRISD. "Remittances, migration and social development. A conceptual review of the literature." *Social Policy and Development Programme Paper*, n°34, October 2007.
- ² En 2007 l'APD fut de 103 milliards de dollars. Voir OCDE : <www.oecd.org/dac/stats/dac/reftables>.
- ³ Pendleton, Wade et al. "Migration, remittances and development in south-Africa." Southern African Migration Project. *Migration Policy Series*, n°44, 2006 : p.8. Le chiffre donné inclut les transferts formels et informels. Ces derniers demeurent toujours des estimations approximatives pouvant représenter entre 30 et 50% des transferts totaux. Les transferts formels sont d'environ 180 milliards pour l'année 2006 selon UNCTAD 2008. On peut donc estimer les transferts en 350 milliards mais nous préférons rester prudents.
- ⁴ UNCTAD. "Development and Globalization. Facts and Figures." 2008: p. 29.
- ⁵ UNRISD. "Remittances, Migration and Social Development. A Conceptual Review of the Literature." *Social Policy and Development Programme*, Paper n°34, October 2007: p. 3.
- ⁶ Frank, A-G. "The Development of Underdevelopment." *Monthly Review*, Vol.18, September 1966.
- ⁷ UNRISD, op.cit. p. 4 et 5.
- ⁸ Cette hypothèse, ainsi que l'ensemble de la théorie de la dépendance, porte une vision romantique sur les sociétés traditionnelles en les considérant justes, honnêtes et égalitaires, ce que l'histoire et l'anthropologie contredisent. En termes d'Olivier de Sardan, il s'agit d'une perspective populiste idéologique.
- ⁹ Mondain, N. « Migration et développement : une relation complexe » dans *Introduction au développement international : approches, acteurs et enjeux*. Beauder, P. Schafer, J. et Haslam, P. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa. Chap.19. 2008. p.315.
- ¹⁰ UNRISD, op.cit. p.6.
- ¹¹ Voir à cet égard la « Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide au Développement » 2005.
- ¹² Voir Liberrier, M-H & Schneider, H. « Les migrants : partenaires pour le développement ». Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques, OCDE, Paris. 1996 : p.40.
- ¹³ Ghosh, Bimal. "Migrants' remittances and development: myths, rhetoric and realities". IOM, International Organization for Migration. 2006: p. 15.
- ¹⁴ Sen, A. *Development as Freedom*, Anchor Books: New York. 1999.
- ¹⁵ United Nations and International Organization for Migration. *World Migration Report*. 2000 : p. 31.
- ¹⁶ En 2006, autour de 20 % du PIB pour des pays comme le Lesotho, la Jordanie ou El Salvador. Voir UNCTAD op.cit. p. 35.
- ¹⁷ C'est le cas notamment du Liban, lors de la guerre en 2006 les transferts ont fortement augmenté. Cf. UNCTAD op.cit p. 35.
- ¹⁸ World Migration Report 2000. op.cit. p.33.
- ¹⁹ C'est le cas actuellement de la récession économique aux États-Unis qui affecte notamment les employés immigrés et qui ont plus de mal à envoyer des transferts vers leur pays.
- ²⁰ World Migration Report 2000. op.cit. p.32.
- ²¹ *Ibid*, p. 34. Il faudrait tenir en compte que souvent la migration n'est que temporelle mais tant si le migrant revient ou pas, les transferts s'estompent tôt ou tard.
- ²² UNDP. *Human Development Report*. 2008. <<http://hdr.undp.org/en/statistics/>>.
- ²³ Il existe de forts contrastes entre les chiffres officiels et les estimations. D'autres sources pertinentes considèrent la migration transnationale en 2 millions, soit 15% de la population du Sénégal. Voir Ndione, B & Broekhuis, A. « Migration internationale et développement. Points de vues et initiatives au Sénégal » *Working papers Migration and Development Series*. Report n°8. 2006: p.3. <<http://www.ru.nl/socgeo/html/files/migration/migration8.pdf>>.
- ²⁴ Ministère de l'Economie et des Finances, République du Sénégal, Direction de la Prévention et de la Statistique, Rapport de Synthèse de la Deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM-II), Juillet 2004. Cité dans UN Instraw <<http://www.un-instraw.org/fr/grd/country-brief/remittances-in-senegal.html>>.
- ²⁵ *Ibid*.
- ²⁶ IOM op.cit. p.154.
- ²⁷ Development Prospect Group. « Migration and Remittances in Senegal ». *Migration and Remittances Factbook*. World Bank. <<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1181678518183/Senegal.pdf>>
- ²⁸ Sander, C; Barro, I. « Étude sur les transferts d'argent des émigrés au Sénégal et les services de transferts en microfinance » Social Finance Programme. Document de Travail n°40. Date non spécifiée. <<http://www.ilo.org/public/french/employment/finance/download/wp40.pdf>>.
- ²⁹ OIM, op.cit p.151. Jusqu'à 90% selon United Nations, IOM International Organization for Migration. "The migration-development nexus". Edited by Van Hear,N & Nyberg-Sorensen, N. 2003.
- ³⁰ Sander et Barro, op.cit. p. 11.



- ³¹Co-Développement.org. « Les envois d'argent des migrants contribuent fortement à réduire la pauvreté, selon le Ministère des Finances du Sénégal ». 2007. <<http://www.co-developpement.org/index.php?sv=30&aid=945>>.
- ³²Aujourd'hui le Maroc (24-9-2008). « Sénégal : Hausse des transferts de fonds » <<http://www.aujourd'hui.ma/economie-details64081.html>>, consulté le 24-9-2008.
- ³³Sander et Barro, op.cit. p. 11.
- ³⁴*Ibid.* p. 12.
- ³⁵Sy, M. Ba, A; Ndiaye, N. « Les implications démographiques des politiques de développement au Sahel : le cas du Sénégal » dans Migration et Urbanisation au sud du Sahara : quels impacts sur les politiques de population et de développement?. Touré et Fadayomi, ed. CODESRIA, Dakar, Sénégal. 1993 : p.198.
- ³⁶« Transferts de fonds des migrants sénégalais : les 500 milliards des émigrés intéressent l'OIM ». Sonikara. <<http://www.soninkara.com/societe/emigration/transferts-de-fonds-des-migrants-senegalais-les-500-milliards-des-emigres-interessent-loim.html>>, consulté le 20-10-2007.
- ³⁷Ndione, B & Broekhuis, A. « Migration internationale et développement. Points de vues et initiatives au Sénégal » Working papers Migration and Development series. Report n° 8. 2006. <<http://www.ru.nl/socgeo/html/files/migration/migration8.pdf>>.
- ³⁸Les répondants appartiennent à la même ethnie majoritaire (Wolof) mais à des groupes générationnels différents pour ainsi tenter d'élucider les changements et contrastes dans la manière d'envisager la migration, les transferts et leur impact sur le développement de Kebemer. L'un a 23 ans, il est commerçant et son frère est migrant mais lui a préféré rester au Sénégal pour gagner sa vie. L'autre a 68, il est à la retraite et a vécu toute sa vie à Kebemer ce qui lui confère une expérience majeure quant à l'évolution qu'a subi la ville dans le processus de migration et de développement. Un de ses enfants est migrant et sa famille reçoit des transferts dont il bénéficie en partie.
- ³⁹Nous avons trouvé une seule référence dans une thèse doctorale traitant de la migration mais sans rapport explicite avec les transferts et le développement. Cf. Lin, T.S. « Le régime de travail en Chine », Paris, Le Manuscrit. Chap. 3. 2009.
- ⁴⁰Nous pensons notamment aux associations solidaires et coopératives de micro finance.
- ⁴¹Il faut remarquer à cet égard que la part des dépenses en agriculture tant des États africains comme de l'APD s'est réduite à seulement 4% de leurs budgets depuis nombreuses années.
- ⁴²Cf. Pecoud, A; de Guchteneire, P. "Migration without borders. Essay on the free movement of people." UNESCO Publishing, Paris. 2007.
- ⁴³Cf. United Nations. "Compendium of recommendations on international migration and development: The UN Development Agenda and the Global Commission on International Migration Compared". Department of Economic and Social Affairs, Population Division. UN Publications. 2006

